

Conseil municipal du 03 février 2015

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ,

Plan de Désherbage :

Mme Sarah Torrecillas est venue commenter et expliquer le dossier « Plan de désherbage » qu'elle a élaboré. Il est du devoir de tous de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires pour le bien des uns et des autres. La commune décide de diminuer le désherbage chimique sur un site pilote et nous comptons sur la compréhension de la population.

Urbanisme, Voirie :

Permis d'aménager modificatif déposé au lotissement La Savasse
Permis de construire modificatif pour toiture maison individuelle Rue de la Viale
PC maison individuelle lot N°1 La Savasse accordé tacitement
Demande de devis pour abord de l'école et chemin de Merles
Déneigement ce mois-ci par Juven Nicolas en remplacement d'André Mege

Travaux école, mobilier scolaire :

Phase 2 en cours: démolition, travaux de maçonnerie en avance de 2 semaines.

- Avenant Maitrise d'Œuvre chantier école:

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité: (Par 11 pour, 0 contre, 0 abstention)

Dit qu'il donne tout pouvoir à Mr Le Maire pour signer après réunion en présence des 3 adjoints et du maître d'oeuvre les avenants aux contrats, en concertation avec les adjoints

- Achat mobilier scolaire

Le conseil municipal, après avoir délibéré : Par 11 pour, 0 contre, 0 abstention

Décide de fixer le montant total d'achat du mobilier scolaire pour l'école communale à un montant de 23 605 € HT

Sollicite auprès du Conseil Général de la Drôme une subvention pour l'achat de mobilier scolaire

Bâtiments communaux : MAPA

Le conseil municipal, après avoir délibéré : Par 11 pour, 0 contre, 0 abstention

DECIDE d'attribuer le marché Réfection murs du cimetière à

SN BATIR 2020 pour 57838.80€ TTC

DECIDE de ne pas prendre l'option « couvertine » à 11 916 € HT

DECIDE d'attribuer le marché Réfection murs abords école à

SN BATIR 2020 pour 28453.20€ TTC avec option de 1918.80€ TTC

Agglo :

- Réunions de bureau : Mme Christelle SENOCQ est déjà suppléante, Mr DUMOULIN Thierry est nommé remplaçant

- Visite travaux éclairage public 25 février à 18h30

Divers

- **Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité:** (Par 11 pour, 0 contre, 0 abstention)

Approuve l'état de créance éteinte présenté et déclare le mandatement de la somme de 94.80 €

Précise que les crédits nécessaires seront prévus au compte 6542.

- Courrier envoyé conjointement avec d'autres communes à Mme La Députée Nathalie NIESON concernant le manque de réception correcte pour téléphone mobile : elle est intervenue auprès d'opérateurs téléphoniques.

- Discussion sur la mise en place d'un PEDT, *projet éducatif territorial, une commission est formée : Mr Bourne, Mr Dumoulin, Mr Fiat, Mr Labrette, Mme Roncaglione, du personnel éducatif et parents d'élèves devront se joindre à cette commission*

- Mise en place info Geysans n°1/2015

Prochain conseil municipal le mardi 3 Mars 2015 à 20h00.